



LE MOT DU MAIRE

Chères Cruci-Falgardiennes, Chers Cruci-Falgardiens,

Le Conseil Municipal a voté le compte administratif 2017 ainsi que le budget prévisionnel 2018. Parmi les investissements, de gros projets sont prévus comme, entre autres, la rénovation des menuiseries de l'école, l'agrandissement du cimetière, la rénovation de l'éclairage public.

Madame Lydie Boyer, notre Directrice Générale des Services a demandé sa mise en disponibilité, Madame Marlène Chaix, responsable du service technique a demandé sa mutation pour une commune Ariégeoise. Deux nouveaux agents vont donc rejoindre nos services. Il s'agit de Madame Catherine Coinon comme DGS qui vient de la Mairie de Bazège et de Madame Céline Galtier comme responsable des services techniques qui arrive de Muret. À toutes les deux, je souhaite la bienvenue parmi nous.

Avec les beaux jours, grâce au dynamisme des associations de la commune que je tiens à remercier, de nombreuses manifestations auront lieu sur notre commune. Parmi ces manifestations dans le cadre des journées Européennes du Patrimoine, le samedi 15 septembre se déroulera la cinquième fête de la Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne-Ariège.

Notre vieux pont en fer est depuis 2010 toujours fermé, j'ai beaucoup de mal à me résoudre à cet état de fait. Grâce à l'aide de la Fondation du Patrimoine, nous avons constitué un dossier pour pouvoir participer au Loto du patrimoine. Notre pont métallique a sa place dans le cadre de la mission confiée par le Président de la République à Monsieur Stéphane Bern. Pour l'instant, seuls les dossiers jugés les plus urgents ont été retenus. Croisons les doigts !

Depuis quelques temps notre commune subit des actes de vandalisme notamment sur le nouveau vestiaire du foot. Ce comportement consistant à dégrader gratuitement et sans raison les biens publics est inadmissible. Ces actes ont bien évidemment un coût pour la collectivité. Si vous êtes témoins de tels actes n'hésitez pas à le signaler à la Mairie ou la gendarmerie.

Pour terminer permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous de passer un très bel été.

Michel Chalié

Dans notre commune :

Vote du Budget 2018
Mise en conformité du cimetière communal
Les deux nouveaux sourires de notre agence postale
Mariannes du civisme
STEP : une histoire sans fin ?

Les orientations d'aménagement et de programmation

Action sociale et solidarité

Plan canicule

Environnement :

Travaux sur les ramiers
Le moustique tigre
Interdiction de brûler les déchets verts

La vie des Associations :

LFAN ; Les Amis de la Gleysette VTT Coteaux 31 ; APEC ; Etre Son Tao ; Joie et Bien Etre 31 ; Le Chat libre ; Zique et Plume ; Lgardelaforme ; Confluent LSP; Foyer Rural ; Ephemere Guinguette ; Comité des Fêtes

Infos du secrétariat :

Horaires d'été de la Mairie
Lutte contre les cambriolages
Opération tranquillité vacances
Prochaine parution

Infos de la médiathèque :

Horaires d'été de la médiathèque
La Médi@thèque Numérique
Visite guidée « Toulouse et le livre »

MAIRIE DE LACROIX-FALGARDE

Tel : 05.61.76.24.95

Fax : 05.61.76.71.57

mairielacroix.falgarde@wanadoo.fr

www.lacroixfalgarde.fr

VOTE DU BUDGET 2018

Lors du conseil municipal, qui s'est tenu le 10 avril 2018, les conseillers municipaux ont voté le compte administratif 2017 ainsi que le budget prévisionnel 2018.

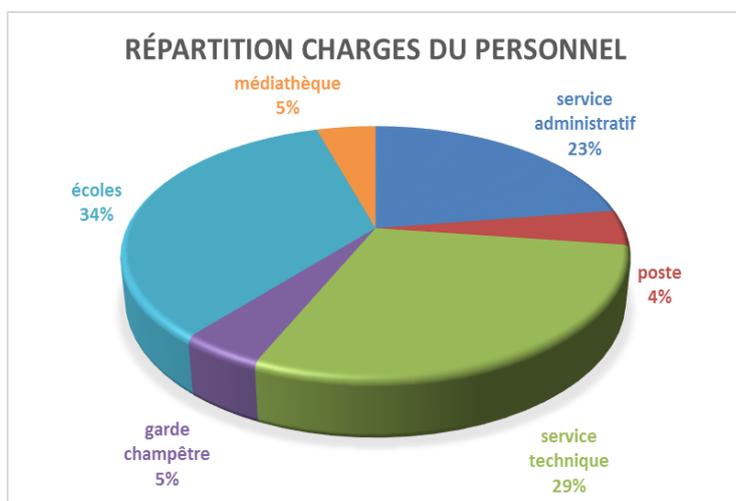
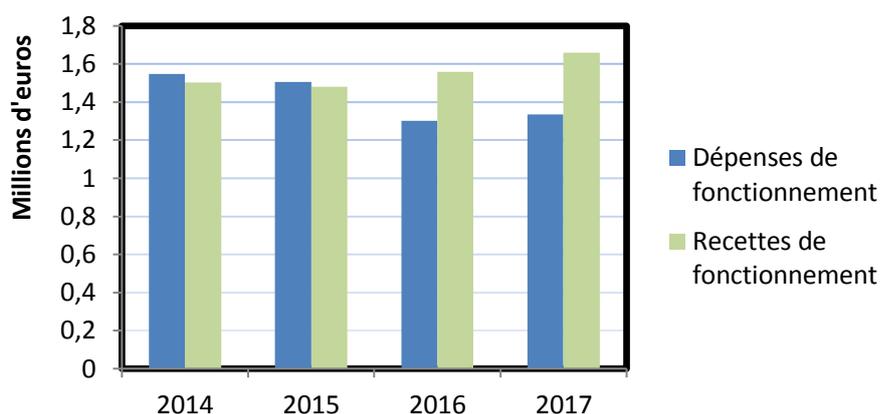
Ces 4 dernières années, les efforts ont été concentrés sur la baisse des dépenses en optimisant les coûts de fonctionnement et en marquant un frein sur les investissements, toujours dans le souci de palier la diminution imposée des dotations de l'État. Ces efforts ont permis en 2017 de dégager un budget excédentaire de fonctionnement de 325 k€, pour la deuxième année consécutive (258K€ en 2016) et d'appuyer l'idée de pouvoir recommencer à investir sainement dans des équipements et infrastructures nécessaires à la commune dès cette année en limitant le recours à l'emprunt.

Pour asseoir cette dynamique positive, une hausse des différents taux d'imposition communaux a été votée pour 2018. Cependant au vu de la nouvelle situation financière une telle hausse ne sera pas reconduite à partir de l'année prochaine même s'il nous faudra rester vigilants sur le nouvel équilibre financier obtenu.

Évolution du budget sur la période 2014-2017 et prévision pour 2018

I/ Dépenses de fonctionnement

Comme l'illustre le graphique ci-contre, les dépenses de fonctionnement ont diminué de 14% entre 2014 et 2017 (de 1549k€ à 1335k€) alors que, sur la même période, les recettes de fonctionnement, ont augmenté de 10% (de 1504k€ à 1659k€).



Les charges de personnel représentées ci-contre représentent la plus large partie des dépenses de fonctionnement et se répartissent entre les différents services de la mairie.

Ces charges de personnel se clôturent en 2017 à 797k€, en hausse de 3.8% par rapport à 2016 (767k€). Ceci est dû principalement à la hausse des salaires liée à la loi de revalorisation et à l'emploi de 4 agents recenseurs en début 2017. Cette hausse reste cependant limitée à 0.2% depuis 2014. Pour 2018, nous provisionnons 850k€ afin de prévoir la refonte des grilles

indiciaires entre 2017 et 2020 (revalorisations salariales), la mise en place du RIFSEEP (nouveau dispositif du régime indemnitaire des fonctionnaires de l'État), les avancements automatiques de carrière et la fin des contrats aidés.

Les subventions aux associations constituent un autre poste de dépense central pour la vie de notre commune. Considérant l'excédent du budget de fonctionnement de l'année 2017, il a été convenu d'adopter la fourchette haute des montants votés. Cette année, un fait marquant émerge de la commission, avec une aide particulière et exceptionnelle pour le foyer rural. Cette association, la plus importante de la commune en termes d'adhérents, a connu de graves difficultés financières l'obligeant à prendre des décisions difficiles. Elles ont impacté les salariés

de l'association par des licenciements et départs ; et les adhérents par le coût croissant de leurs activités. Accompagnée et soutenue par le directeur des foyers ruraux de France, l'association nous a présenté son projet de « renaissance » à travers une gestion prévisionnelle structurée et accompagnée de la baisse des tarifs dès la rentrée prochaine. C'est à ce titre que la mairie a souhaité s'engager par le biais d'une subvention exceptionnelle de 20k€. La totalité des subventions aux associations s'élève ainsi à 41k€ pour 2018 contre 32k€ en 2017.

2) Recettes de fonctionnement

Cette année les baisses de dotations de l'État sont annoncées à 2.7%, contre 11.2% l'an dernier. Certes elles sont moins importantes mais représentent encore un montant en baisse qui se cumule avec les baisses importantes des années précédentes. Ces dotations sont évaluées en 2018 à 198k€ (204k€ en 2017 / 229k€ en 2016 / 263k€ en 2015).

La hausse des recettes de fonctionnement de 10% depuis 2014 s'explique pour moitié par la hausse du taux des impôts locaux votée ces dernières années suite aux recommandations d'un audit externe sur la situation financière de notre commune. Pour 2018, les taux de taxe foncière et taxe d'habitation, sont relevés comme en 2017 de 3% (15€ en moyenne/habitant), apportant à la commune une recette prévisionnelle supplémentaire de 37k€. Comme précisé plus haut cette hausse ne se poursuivra pas au regard de la nouvelle situation financière et des projets de développement associés au PLU qui permettront de générer des recettes supplémentaires sans avoir à faire de nouveau appel à l'impôt.

Afin de limiter l'impact des hausses d'impôts, nous avons fait le choix de maintenir en 2018 les tarifs des différents services de l'école : la cantine, le TAP et la garderie au même niveau que ceux votés en 2017.

3/ Les dépenses d'investissement

Les investissements 2017, ont été consacrés principalement à la sécurisation autour et dans les écoles, à l'aménagement des Ramiers (arrosage des terrains du football, éclairage de la halle...), à l'informatisation de l'école et à la rénovation de l'aire de jeux de Labastide. Elles se sont finalement élevées à hauteur de 191k€ (pour mémoire en 2014 ces investissements s'élevaient à 987 k€).

Certaines dépenses d'investissement prévues en 2017 comme le changement des menuiseries de l'école (264k€), n'ont finalement pas eu lieu, suite au report lié au marché public infructueux. Cette dépense sera effective cette année, avec des travaux prévus pendant les vacances scolaires d'été. L'extension du cimetière (voir photo page suivante) est également prévue dès cette année pour un montant équivalent (236k€). Nous attendons des subventions pour les travaux de menuiseries et du cimetière à hauteur de 40 à 50%.

En 2018, le montant des investissements est ainsi provisionné à 716k€. En plus des investissements cités précédemment sont provisionnés différents travaux pour ce budget :

- Dans le cadre de l'Ad'Ap (agenda d'accessibilité programmée), 45k€ seront consacrés à la réalisation d'aménagements pour les personnes à mobilité réduite, malvoyantes ou malentendantes,
- L'aménagement de l'ancien dojo a été réalisé en début d'année avec la création de nouveaux WC, d'une rampe d'accès et d'une salle de stockage et/ou de réunion (10k€),
- La rénovation de l'éclairage public sera entreprise en commençant cette année par le quartier de Castelveil (50k€),
- Des travaux de Voirie (73k€) seront réalisés en fin d'année avec la construction du trottoir allant des allées Louis de Lafage au centre commercial,
- Des investissements de matériels dans les bâtiments et espaces verts (38k€)



Ce budget primitif 2018, s'équilibre au niveau de son fonctionnement à 2196 k€ et au niveau de son investissement à 957 k€ ; nous attendons l'analyse de l'ATD (l'agence technique départementale de la Haute Garonne) qui nous avait présenté des projections financières en début de mandat assez inquiétantes que nous supposons plus clémentes avec les données de ces dernières années. Nous communiquerons cette nouvelle projection dès son obtention.

MISE EN CONFORMITÉ DU CIMETIÈRE COMMUNAL

1 - PROCÉDURE DE REPRISE DES SÉPULTURES SANS CONCESSION RELEVANT DU RÉGIME DU TERRAIN COMMUN

Face aux obligations imposées par la législation funéraire, la commune a mis en œuvre une opération de mise en conformité du cimetière communal.



Les sépultures, dont la liste est consultable tous les jours sur les panneaux d'affichage en mairie et à l'entrée du cimetière ainsi que sur le site www.cimetieres-de-france.fr relèvent, à défaut de titre de concession, du régime du Terrain Commun.

Aussi, les familles du ou des défunt(s) sont priées de se faire connaître auprès des services de la mairie par tout moyen à leur convenance : **Avant le : 23 MARS 2019** Soit en se présentant aux heures d'ouverture des services de la mairie :

Hors vacances scolaires : Lundi : 14h30 – 17h30, Mardi : 10h – 12h ; 14h30 - 17h30, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 9h – 12h ; 14h30 – 17h 30, Samedi : 9h - 12h

Périodes de vacances scolaires : Mardi : 10h – 12h, Mercredi : 14h30 - 17h30, Jeudi, Vendredi, Samedi : 9h – 12h

Soit en adressant un courrier à l'adresse suivante :

Mairie de Lacroix-Falgarde, avenue des Pyrénées 31120 LACROIX-FALGARDE

Soit par courriel à l'adresse suivante : secretariat.mairie@lacroixfalgarde.fr

Muni, si une concession existe, de l'exemplaire de l'acte conservé par la famille ou, le cas échéant, de toute information complémentaire concernant la ou les personne(s) inhumée(s).

En vous remerciant par avance de votre collaboration active.

2 – PROCÉDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS À L'ÉTAT VISUEL D'ABANDON – 1^{er} PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Monsieur le Maire de la commune de LACROIX-FALGARDE, informe qu'une procédure de reprise des concessions à l'état visuel d'abandon est engagée dans le cimetière communal de Lacroix-Falgarde.

La liste des concessions faisant l'objet de cette procédure peut être consultable, tous les jours, sur les panneaux d'affichage en mairie et à l'entrée du cimetière ainsi que sur le site www.cimetieres-de-france.fr.

Conformément à la réglementation il sera procédé, dans le cimetière, à la constatation de l'état dans lequel se trouve chaque concession concernée et à l'établissement du 1^{er} procès-verbal de constat.

La visite aura lieu sur place : le **MERCREDI 27 JUIN 2018 à 10h** au cimetière de LACROIX-FALGARDE.

Les ayants droits, successeurs des concessionnaires souhaitant conserver, en lieu et place, la concession les concernant ou, si tel est le cas, les personnes chargées de l'entretien de la concession, sont invités à la remettre en bon état de propreté et/ou de solidité dès que possible ou à assister à la visite sur les lieux aux date et heure fixées ci-dessus.

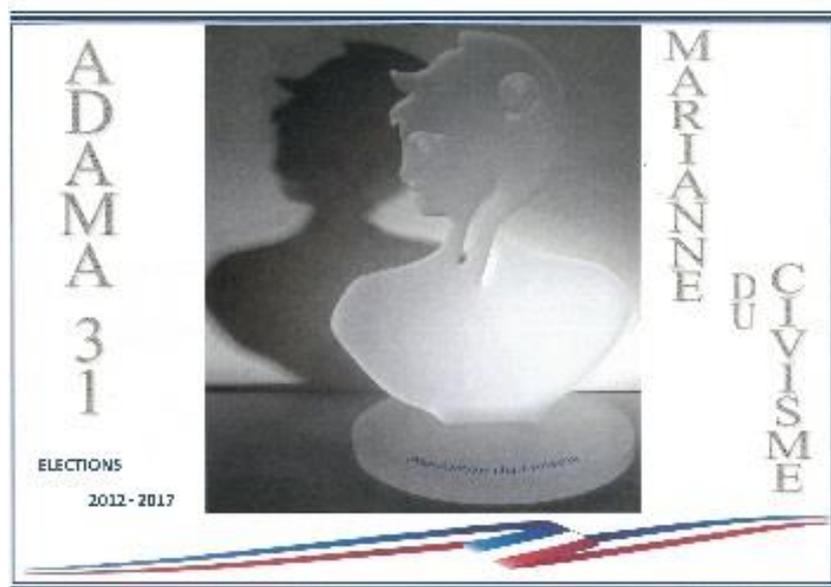
LES DEUX NOUVEAUX SOURIRES DE NOTRE AGENCE POSTALE

Notre village a la chance d'avoir une agence postale, un service public assuré par la municipalité. Depuis quelques mois, Valérie Biga (*à droite sur la photo*) a le plaisir d'offrir son plus beau sourire aux habitants de Lacroix-Falgarde et des communes voisines, du lundi au vendredi et Corinne Calvet (*à gauche sur la photo*) lui fait concurrence le samedi matin.



Nous tenons à remercier sincèrement, Brigitte Delrieu, pour les nombreuses années de service à la poste et nous lui souhaitons une très belle retraite, bien méritée.

Depuis quelques temps, un sondage est réalisé pour optimiser les horaires d'ouverture. Nous vous tiendrons informés prochainement des éventuels changements.



MARIANNES DU CIVISME

Pour la troisième fois depuis sa création, l'ADAMA31 (Association des Maires et Adjoints de la Haute-Garonne) a organisé la cérémonie des « Mariannes du Civisme ».

Cette manifestation récompense les communes du département, dont les électeurs ont le plus participé aux quatre dernières élections : municipales 2014, régionales 2015, présidentielle et législatives 2017.

La commune de Lacroix-Falgarde a été classée troisième dans sa catégorie et récompensée sous la forme d'un diplôme remis à Sandrine Mèges, 1^{ère} adjointe ; Monique David, adjointe aux Associations et Marielle Vargas, déléguée à l'Urbanisme. La cérémonie s'est déroulée dans la salle Gervais sous les ors du Capitole.

Par cette récompense, les électeurs de Lacroix-Falgarde se voient ainsi mis à l'honneur pour leur sens du civisme et leur participation aux dernières élections. Nous les en remercions.

STATION D'ÉPURATION : UNE HISTOIRE SANS FIN ?

Le SICOVAL possède la compétence « eau et assainissement » pour le compte de la commune et est donc, de fait, en charge du dossier du remplacement de notre station d'épuration située sur CASTELVIEL. Ce remplacement est nécessaire. Certes, comme le démontrent les rapports d'activités, la station n'est pas encore à saturation, mais les nuisances occasionnées requièrent à courte échéance un repositionnement de celle-ci. De plus, disposer d'une station plus moderne obéissant aux normes actuelles est une nécessité pour notre commune qui veut s'inscrire dans une approche environnementale quantitative. Le SICOVAL a d'ailleurs réaffirmé sa volonté de la supprimer.

Le projet de station d'épuration, STEP, de la commune de Portet sur Garonne géré par le Sivom SAGE, projeté à ce jour en rive droite de la Garonne, devrait par convention traiter les eaux usées de trois communes du SICOVAL dont la nôtre. Depuis quelques mois, Toulouse Métropole a sollicité le Sivom SAGE afin qu'il étudie également le traitement des eaux usées de certaines de ses communes membres. En conséquence le schéma directeur d'assainissement de l'ensemble de ce nouveau territoire va être modifié et est donc en étude. Des réunions régulières avec les services de l'État et le secrétaire général de la préfecture, auxquelles nous sommes associés via le SICOVAL ont lieu régulièrement afin d'avancer sur les différentes solutions qui seront susceptibles de modifier certaines implantations (dont celle de Portet) par des solutions alternatives.

Ainsi à ce jour rien n'est encore acté et tout reste possible pour le remplacement de notre station. Nous vous tiendrons dans tous les cas informés de l'évolution de ces discussions dès que des éléments significatifs seront portés à notre connaissance.

LES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

Rappel du contexte

Pièce constitutive du dossier de Plan Local d'Urbanisme (PLU), le document d'Orientations, d'Aménagement et de Programmation ou « OAP » expose la manière dont la mairie souhaite aménager les zones ouvertes à la construction dans le respect des orientations générales définies dans le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) présenté en réunion publique l'année dernière et disponible sur le site de la mairie. Ce document, issu de la concertation entre élus, riverains et propriétaires des zones concernées, arrive maintenant à maturité. Nous vous en présentons ici schématiquement les grandes lignes. Il s'agit encore d'une version provisoire, susceptible d'être modifiée pour prendre en compte les éventuelles recommandations des instances institutionnelles, Préfecture, Chambre de l'agriculture, etc... qui vérifieront sa compatibilité avec les réglementations associées. Nous en profitons pour rappeler que la concertation avec les habitants est toujours en cours, le cahier est disponible en mairie pour recueillir les commentaires et demandes. **Une réunion publique sera organisée la première semaine de Juillet pour présenter le règlement.**

(Source des schémas : SIG du Sicoval, Origine Cadastre et droits de l'état réservés Date 25/04/2017)

OAP concernant l'amélioration des conditions de desserte et déplacement :

L'OAP « déplacements » se décompose en 2 secteurs : (1) le secteur des abords de la RD24 (2) le secteur de la traversée du centre villageois. Cette OAP a pour principaux objectifs :

- de valoriser les liaisons douces existantes (piétons et deux-roues) et créer de nouvelles voies afin de connecter les espaces de centralité entre eux ;
- de sécuriser les déplacements (tous modes), notamment aux abords de la RD4 et de la RD24 ;
- d'apporter une réflexion d'ensemble afin de connecter tous les modes de déplacements entre eux.



(1) Concernant le premier secteur aux abords de la RD24, l'objectif principal est à terme de connecter le centre commercial aux secteurs de Falgarde et Castelviel. À cette fin, un remodelage du talus le long de la RD24 permettra de créer un cheminement piéton-vélo à distance de la route. Des zones de partage de l'espace véhicules-cycles-piétons seront aménagées (vitesse limitée à 30) sur les zones non aménageables.

(2) L'OAP « déplacements » dans la traversée du centre villageois se traduit par :

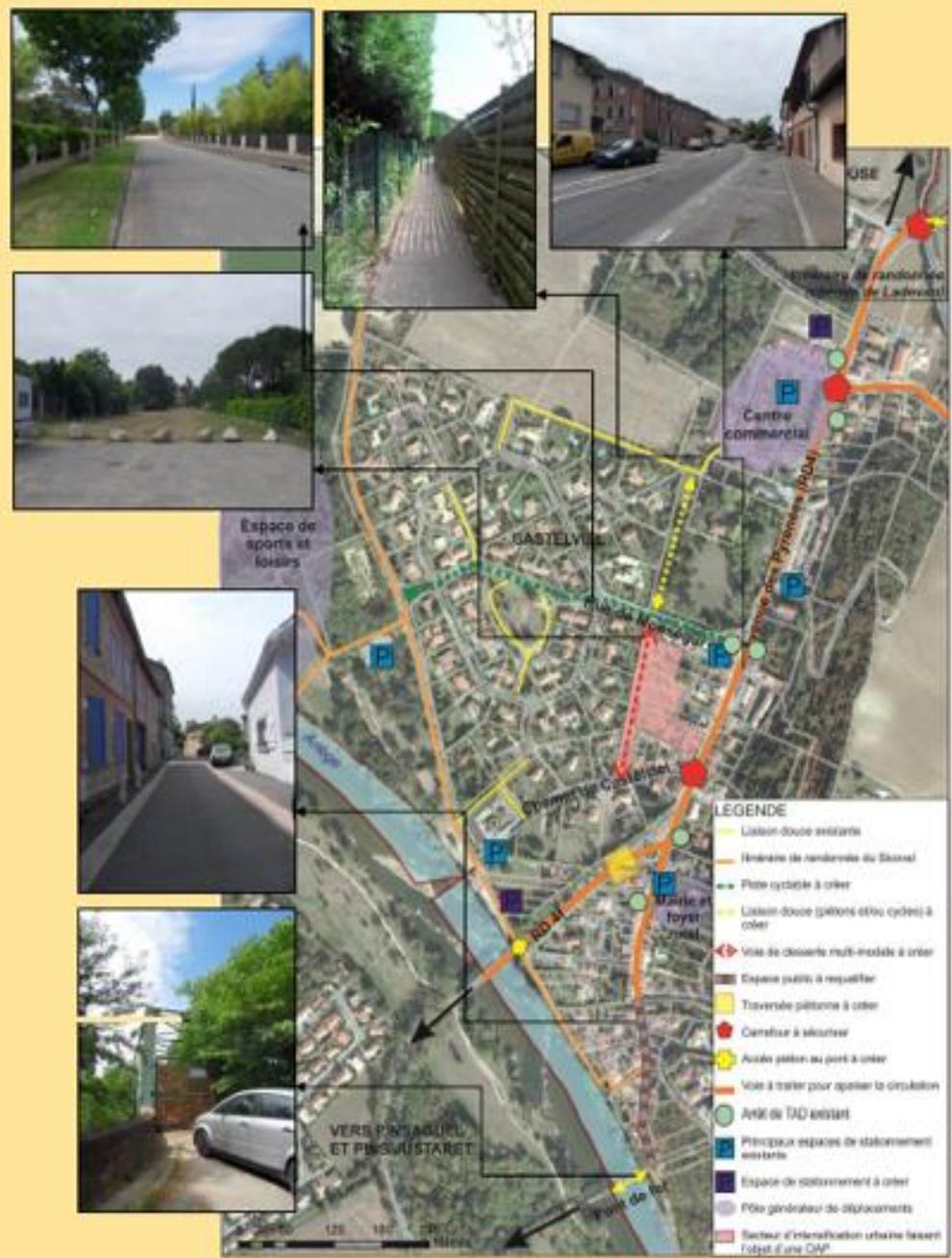
- la création d'un maillage de liaisons douces connecté à l'avenue des Pyrénées (RD4) et aux pôles générateurs de déplacements avec la création d'une piste cyclable le long de la rue de Montségur connectant l'avenue des Pyrénées et l'itinéraire de randonnée longeant les Ramiers et la création d'une continuité piéton/cycle desservant le centre commercial, en parallèle de l'avenue des Pyrénées. Le projet s'appuie sur une réouverture du Pont-en-Fer pour l'établissement d'une voie cycle-piéton pour rejoindre Pins-Justaret et Pinsaguel ;

- la sécurisation des carrefours et des intersections avec la création d'une traversée piétonne sur la RD4f près du rond-point ; la sécurisation de l'intersection entre l'avenue des Pyrénées et le chemin de Castelviel ; la sécurisation du carrefour d'entrée de ville Nord ;

la sécurisation de l'intersection entre la RD4 et le chemin de Ladevan, support d'un itinéraire de randonnée (circulation de piétons, cycles et passage d'engins agricoles).

- Afin de répondre aux besoins de stationnement liés au centre commercial, un nouvel espace de stationnement sera créé pour les véhicules motorisés et cycles. Le développement des liaisons douces envisagé sur la commune ainsi que la création d'un espace de stationnement pour les vélos sur ce pôle générateur de déplacement contribueront au développement de modes de déplacements actifs. Un espace de stationnement sera également créé le long de la voie longeant l'Ariège, à proximité du pont de la RD4f.

LE SECTEUR DE LA TRAVERSEE DU CENTRE VILLAGEOIS

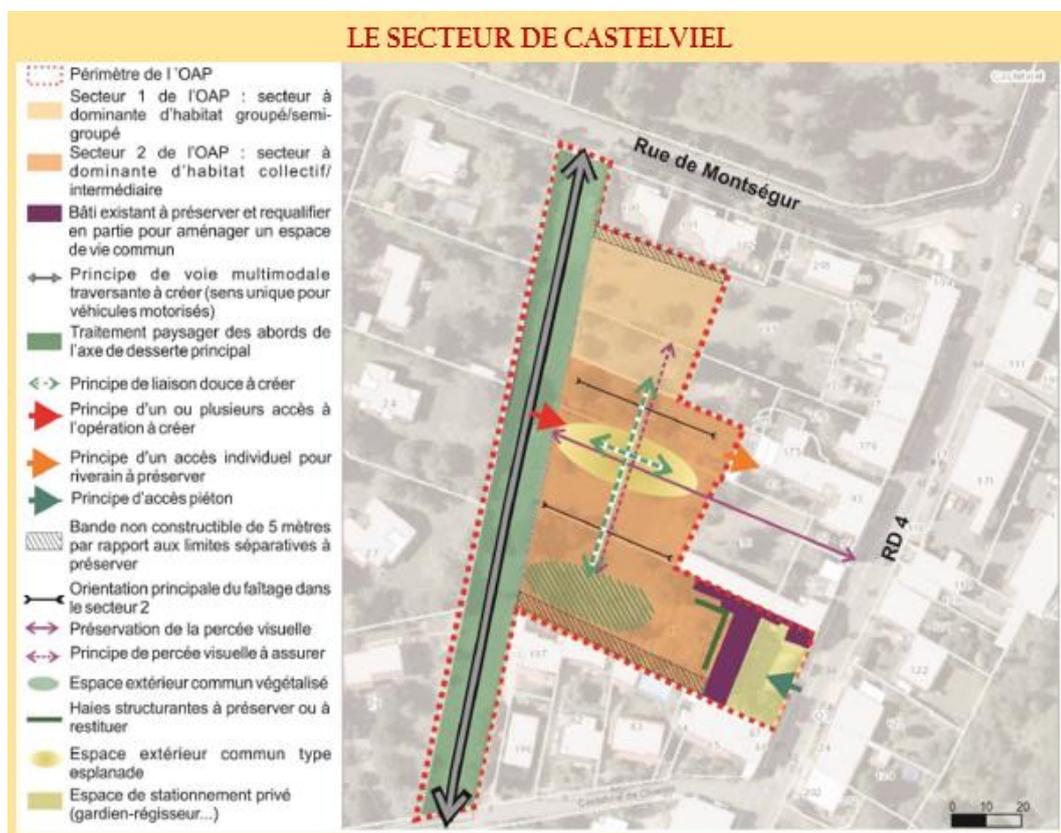


OAP concernant les secteurs d'intensification urbaine

La vocation du secteur de la Colomière (situé route de Goyrans) est d'accueillir un programme de logements composés essentiellement de maisons individuelles. Il accueillera une dizaine de nouveaux logements. La zone comportera un accès unique comme illustré sur le schéma ci-contre.

La vocation du secteur de Castelviel, situé au cœur du village, est d'accueillir sur environ 6 000 m² une opération d'une trentaine de logements intergénérationnels (personnes âgées, jeunes couples, personnes seules...).

Le programme sera constitué majoritairement de logements de types T2 à T3 pour répondre aux besoins recensés sur la commune. Pour s'inscrire dans les objectifs du PLH et favoriser une mixité sociale, le programme devra comprendre 30% de logements dédiés à de l'accession à prix abordable.



Le bâtiment existant sur l'avenue des Pyrénées sera préservé. Une partie du bâtiment devra être requalifiée pour accueillir un espace de vie commun.

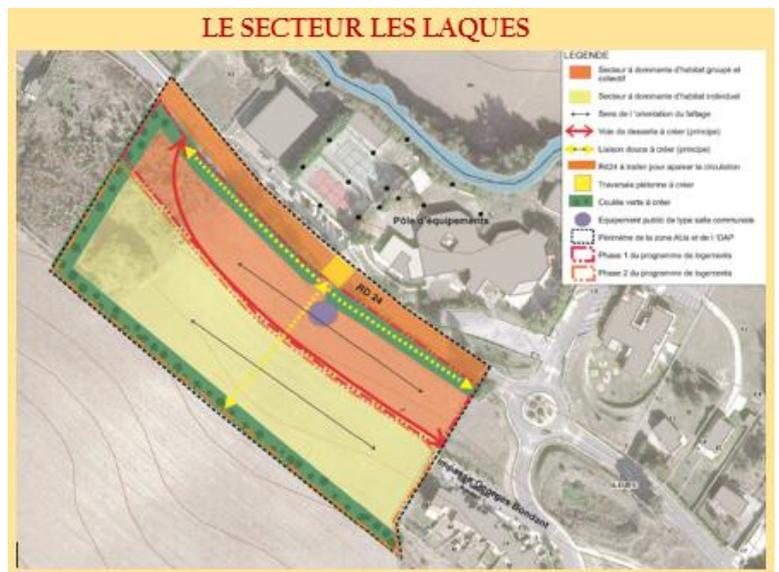
L'aménagement de cette zone s'articulera autour de la création d'une voie verte. Cette voie devra permettre les déplacements multimodaux et offrir un itinéraire direct et sécurisé aux cyclistes et aux piétons jusqu'au centre commercial.

Les aménagements le long de cette voie devront ainsi comprendre :

- Une voie de circulation en sens unique pour véhicules motorisés,
 - Une chaussée partagée autos/vélos (aménagement en zone de rencontre) ou une piste cyclable séparée,
 - Un cheminement piéton séparé de la chaussée,
 - Un système permettant une gestion alternative des eaux pluviales (noue paysagée par exemple),
 - Des espaces de stationnement longitudinal,
 - Une bande verte accueillant des espaces plantés et végétalisés, constituant un lieu de détente et d'échanges.
- Le traitement végétal de l'espace public devra être en osmose avec le traitement des espaces extérieurs communs de l'opération.

OAP concernant les secteurs d'urbanisation future

Trois secteurs situés entre Lacroix et Falgarde, le long de la RD24 sont concernés. La densité globale sera de 15 logements à l'hectare (pour comparaison, la densité du hameau actuel est de 20 logements à l'hectare), elle permet à la commune de respecter les préconisations du programme local de l'habitat (PLH) et du Schéma de cohérence territoriale (SCOT). Ces aménagements permettront de maintenir un effectif stable dans le temps à l'école et la crèche. Ceci sera rendu possible par la mise en place dans l'OAP d'un phasage des opérations.



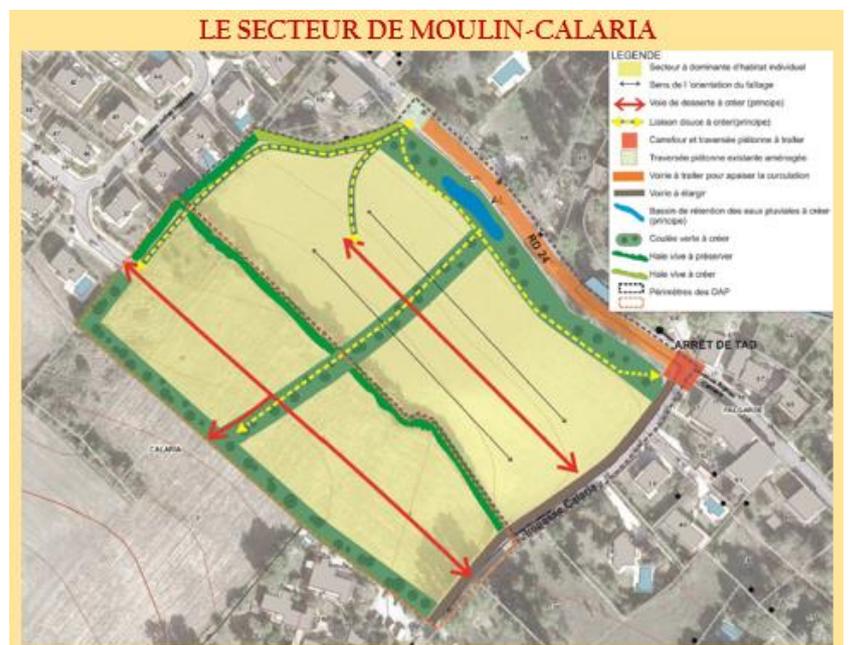
Les points principaux :

- Le long de la RD24 sera aménagée une voie piéton-cycle, séparée de la circulation, associée à une bande végétale ;
- Le secteur Nord, en orangé clair, au plus près de la route sera à dominante d'habitats groupés ou intermédiaires ;
- Le secteur Sud, en jaune, se constituera de maisons individuelles ;
- La gestion des eaux pluviales dans ces zones sera une préoccupation centrale lors de l'aménagement pour améliorer l'existant
- Des places de parking nombreuses sont prévues en particulier en face de l'école ;

- Au Sud (secteur de Laques et de moulin-Calaria), une coulée verte sera établie en séparation de l'espace agricole afin d'assurer le ralentissement et l'infiltration des eaux pluviales, maintien des terres, et d'assurer la continuité écologique. À noter la création d'un cheminement de promenade rejoignant la forêt (secteur de Laques) et l'église.

L'OAP met l'accent sur la protection de haies existantes mais aussi la création de nouvelles pour la préservation de la biodiversité.

L'OAP prévoit les liens entre les futures habitations, les écoles, la crèche et les équipements sportifs et culturels déjà existants. Il prévoit également le lien avec les futurs équipements scolaires prévus au nord de l'école de l'autre côté du Cossignol.



ACTION SOCIALE ET SOLIDARITE

PLAN CANICULE : des recommandations et un dispositif utile en cas de chaleurs extrêmes

C'est le début de l'été, il est utile de rappeler que l'exposition prolongée à la chaleur est un stress pour l'organisme quel que soit l'âge, cependant le grand âge ou le handicap augmentent le facteur de risque. Comme chaque année, à la demande du Préfet, un registre officiel destiné à recenser les personnes vulnérables qui souhaitent bénéficier d'un soutien en cette période difficile, est ouvert en mairie. Il concerne les personnes de 65 ans et plus ou les personnes en situation de handicap.

Vous pouvez donc vous faire inscrire si vous vous sentez fragilisé(e) du fait notamment de l'absence de votre entourage habituel ou si vous souhaitez -en cas de canicule- que l'on vous contacte afin de connaître vos éventuelles difficultés. Toutefois, le bon sens de chacun et l'attention du voisinage sont encore les meilleurs moyens pour se protéger des effets néfastes de la canicule.

ENVIRONNEMENT

TRAVAUX SUR LES RAMIERS

Avec la destruction des friches industrielles, nos ramiers présentent depuis le début de l'année une nouvelle image : plus avenante, plus proche d'une naturalité à laquelle nous aspirons dans nos moments de détente aux portes de Toulouse.

Avant



Après



Cette transformation va se poursuivre dans les prochains mois. Dès ce printemps « fleuriront » le long du sentier aménagé, des panneaux pédagogiques pour nous aider à mieux appréhender la richesse de la nature qui nous entoure. En outre, comme vous avez pu vous en apercevoir, la porte d'entrée des ramiers, du côté des hangars détruits, a été reculée avec un retraitement d'une partie de l'ancienne route d'accès. Cette dernière sera pour partie végétalisée dès cet automne. Enfin nous étudions actuellement, en collaboration avec le gestionnaire de la réserve naturelle régionale, la possibilité de placer à demeure sur la partie centrale des ramiers des moutons qui nous seront d'une aide précieuse pour l'entretien de cet espace. Cette année verra donc notre espace commun se transformer et se conclura par l'organisation le **15 septembre de la fête des ConfluenceS**. Nous vous attendons nombreux pour partager cet espace de vie qui fait la richesse de notre commune.

LE MOUSTIQUE TIGRE



Le moustique-tigre est un moustique urbain. Une campagne de démoustication massive ne servirait à rien. La lutte est donc individuelle. Il pique le jour et sa piqûre est douloureuse. Il peut aussi dans certaines conditions particulières, transmettre la dengue, le chikungunya et le zika.

Il faut éliminer ses lieux de vie et de ponte, là où ses larves se développent. Pour ce faire, **les bons réflexes à adopter pour lutter contre sa prolifération** (préconisés par L'Agence Régionale de la Santé) sont les suivants :

- Éliminez les endroits où l'eau peut stagner
- Changez l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine. Si possible supprimez les soucoupes des pots de fleurs ou remplacez l'eau des vases par du sable humide
- Nettoyez régulièrement gouttières, regards, caniveaux
- Couvrez les réservoirs d'eau (bidons d'eau, citernes, bassins) avec un voile moustiquaire ou un simple tissu
- Éliminez les lieux de repos des moustiques adultes : débroussailliez les herbes hautes et les haies, élaguez les arbres, ramassez les fruits tombés et les débris végétaux, réduisez les sources d'humidité (limitez l'arrosage)
- Protégez-vous
- Portez des vêtements larges légers mais bien couvrants (à manches longues, pantalons à jambes longues et chaussures fermées) surtout le soir. Optez de préférence pour des vêtements clairs, évitez les tissus noirs ou à fleurs rouges.
- Fermez les fenêtres des pièces dans lesquelles la lumière est allumée.
- Évitez les endroits sombres à l'extérieur en fin d'après-midi.
- Vaporisez du parfum dans la chambre.
- Utilisez un ventilateur puissant dans la pièce où vous vous trouvez, lors des heures propices aux piqûres de moustiques, ceux-ci n'aiment pas le vent.

INTERDICTION DE BRÛLER LES DÉCHETS VERTS

Le préfet de la région Occitanie rappelle que le brûlage à l'air libre des déchets verts issus des jardins est interdit en toute période et en tout point du territoire.

Les déchets verts (feuilles mortes, tonte de pelouse, taille de haies et d'arbuste...) sont assimilés à des déchets ménagers et de ce fait leur brûlage est interdit sur l'ensemble du département par *l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental*. Cet article stipule que le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et assimilés est interdit.

- Broyage des déchets verts à domicile :

Le broyage des déchets verts à domicile est **gratuit deux fois par an**. La demande doit être faite auprès du Sicoval au 05.62.24.02.02.

À savoir que le broyage à domicile permet d'éliminer les déchets de taille : branchages, taille de haie, résidus d'élagage... Il est effectué par des agents du Sicoval et évite aux administrés d'aller à la déchetterie.



- Collecte des branchages :

Cette collecte concerne uniquement les branchages (pas de tonte ni de feuillage). Afin que le Sicoval récupère les branchages ils doivent être impérativement regroupés en fagot de 1m50 et attachés avec de la ficelle. Il faut savoir que ce **ramassage est payant** (30 €/collecte dans la limite de 5 m3).

Les personnes à mobilité réduite pourront bénéficier de 4 collectes de déchets verts gratuites par an. Toute personne intéressée doit remplir les conditions d'éligibilité (carte d'invalidité ou certificat médical). Une demande d'agrément PMR doit être faite auprès du Sicoval par mail à relation.usagers@sicoval.fr ou par courrier. Ensuite c'est le Sicoval qui décide si le dispositif peut être mis en place.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

L'association **LFAN** organise la dernière représentation de L'Ours d'Anton Tchekhov par la Compagnie L'Arbre du Satyre au Foyer Rural de Lacroix-Falgarde le **samedi 9 juin 2018 à 20 h 30**.

Un propriétaire terrien, véritable « Ours mal léché » au cœur tendre fait irruption chez une jeune veuve explorée pour récupérer une dette contractée par son défunt mari. Déprime, colère, truculence, humour et amour sont au rendez-vous !

Avec les comédiens : Julie Tomas, Robert Simon et Bernard Cannac.

Cette pièce sera filmée dans le cadre d'une éventuelle sélection au Festival de Théâtre de Cahors Édition 2019.

Soyez nombreux à venir nous soutenir ! Entrée : 8 euros.

Cette représentation sera suivie du verre de l'amitié, nous pourrons partager ce que quelques personnes auront le plaisir d'amener, cidre, vin, jus de fruits et quelques gâteaux maison.

Les Amis de la Gleysette proposent les 16 et 17 juin, un salon collectif. Les artistes adhérents de l'Association présenteront, sous un format original les nouvelles œuvres que leur a inspiré le moment.

Vernissage à partir de 17h30. Venez nombreux.

Les expositions reprennent de septembre à décembre (chaque mois).

Si vous souhaitez être informés des activités de l'association et du calendrier des expositions à venir, n'hésitez pas à consulter notre site : <http://lagleysette.free.fr>

Pour recevoir notre lettre d'information mensuelle, envoyez votre demande à l'adresse suivante : lagleysette@gmail.com

VTT Coteaux 31

dispose d'une école de VTT avec des cours et des stages pour enfants

et adultes, le tout encadré par deux moniteurs Brevet d'État, Léo et Aymeric. En nouveauté cette année, des cours de BMX/Dirt ont fait leur apparition et sont animés sur le terrain de bosses de Lacroix-Falgarde entièrement remodelé à l'occasion du Festibike.



VTT Coteaux 31 propose également plusieurs sorties hebdomadaires pour tous les niveaux, le week-end ou en semaine, sur les coteaux ou à proximité de Toulouse (Corbières, Gorges de l'Aveyron...).

Enfin, la seconde édition du Festibike s'est tenue cette année sur le site des Ramiers les 5 et 6 mai 2018 avec de nombreuses animations, initiations, démonstrations, un salon, des randonnées...

Plus d'infos sur les horaires, dates et tarifs des cours et stages sur les sites :

<http://www.vttcoteaux31.fr/>

<https://www.festibike.fr/>



L'**APE** des Ecoles du Cossignol est heureuse de partager son bilan à mi-année. Pour sa 2^{ème} édition,

la tombola suivie du Concert Rock Live in Cossignol, organisé au foyer rural le 17 mars, a permis de récolter 2590 €. Ce montant, entièrement reversé à l'école maternelle, est dédié à la classe transplantée en Ariège au mois de juin 2018 et participe à faire partir tous les enfants à moindre frais pour les parents. Nous remercions les commerçants du village et au-delà ainsi que les parents et les groupes de rock BOTB et Les Feignasses Dudes pour leur aide sur ce projet. Puis, le 2 avril nous avons célébré la fin de l'hiver : cette année encore, cette journée a couplé chasse aux œufs (organisée par le comité des fêtes) et Carnaval. Par ailleurs, l'APE se mobilise pour participer aux réflexions en cours concernant le renouvellement du PEDT, les rythmes scolaires et l'aménagement du territoire. Enfin, pour clore cette année, nous convions parents et enfants à la fête des écoles qui aura très probablement lieu le 29 juin (une communication à ce sujet suivra prochainement).

Dans le cadre des journées DU QI GONG organisées par « l'Union pro du Qi Gong-FEQGAE » tout le mois de juin, dans toute la France sur le thème « Sourire, nourrir la vie » l'association **ETRE SON TAO** vous convie le **MARDI 12 JUIN** à partir de 19h à une séance de « Qi Gong & convivialité » (suivie d'un pique-nique) au parc des Ramiers (séance offerte pour découvrir les plaisirs et bienfaits du Qi Gong). Pour nous contacter : 05 61 64 31 93 - etresontao@gmail.com - www.etresontao.com

Joie et Bien être 31 vous propose de venir cultiver et développer votre joie de vivre, votre bonne humeur, dans la légèreté, la bienveillance et la convivialité au sein d'un groupe merveilleux, chaleureux et dynamique. Les activités proposées sont accessibles à tous. C'est facile, amusant et bon pour la santé.

Le rire est un antidote naturel au stress (grâce à la libération d'endorphines) et a de multiples effets sur la santé.

Séances de Yoga du Rire Adultes tous les mercredis de 19h45 à 20h45

Ateliers de Yoga du Rire Enfants, ponctuellement le samedi de 14h30 à 15h30

Les séances de Yoga du Rire sont très variées et comprennent :

- Exercices de rire, de respiration, Jeux coopératifs, Sophrologie ludique, Libération émotionnelle, Psychologie positive, Méditation pleine conscience...
- Pour mener progressivement au fou rire naturel lors de la méditation du rire, grâce à l'effet de contagion du groupe. Il s'en suit un moment de relaxation qui permet d'inscrire les bienfaits du rire. On sort de la séance en étant dynamisé, régénéré, revitalisé...

C'est une pause que l'on s'accorde et qui permet de souffler, respirer; se connecter à soi-même; se connecter aux autres; évacuer son stress; libérer ses émotions; dédramatiser son quotidien...

Laissez-vous tenter par cette activité et venez vous offrir et partager un moment de légèreté, de joie et de bien-être.

Pour tout renseignement, veuillez contacter :

Mme METAIS Maguy

Tel : 06 16 99 04 23

Mail : Joie.bienetre31@yahoo.com

Site : <http://joiebienetre31.wixsite.com/sante>

Depuis dix ans les bénévoles des *Chats Libres de Lacroix-Falgarde* capturent et stérilisent les chats errants de notre commune.

Merci de nous signaler les chats abandonnés près de chez vous.

Afin d'endiguer la prolifération des félins, veuillez stériliser votre chat mâle ou femelle dès l'âge de six mois.

Onze chatons attendent une famille à la clinique vétérinaire de notre commune.

Vous pouvez nous contacter au 06.70.00.13.98 ou par mail mitoune.michele@orange.fr

Zique et Plume

Chant improvisé et polyphonies du monde

Voici les nouvelles dates concernant les activités de l'association sur Lacroix-Falgarde :

- WE du 21 et 22 juillet : stage d'improvisations vocales

Pour avoir des infos sur les ateliers du lundi et du mercredi sur Lacroix-Falgarde, les stages sur Toulouse (samedi) et les stages sur Montbrun Bocage (août et autres dates...).

Contactez Isabelle Berlioz au 06 63 66 76 43 -- courriel : ziqueplume@gmail.com

www.facebook.com/profile.php?id=100000061122634

Lgardelaforme

Section Enfants :

- Les enfants peuvent tester l'activité multisports gratuitement lors d'une séance de découverte durant tout le mois de juin.

- Vous pouvez réserver les places de vos enfants par le biais des pré inscriptions.

- Stages multisports lors de la 1^{ère} semaine des vacances scolaires :

9h-12h : 3-5 ans

14h-17h : 6-12 ans.

Inscription obligatoire. 10€ les 3h.

- GYM éveil et motricité Parents / Bébé de 9 mois à 3 ans : 3 séances le matin. 9 juin 2018. 6€ la séance.

Section Marche Nordique et Bungy Pump :

Deux activités de marche avec bâtons, véritable Sport Santé accessible à tous :

Séances de découverte dernière semaine de juin.

9€ la séance avec prêt des bâtons. Créneaux l'après-midi et en soirée.

Pré inscriptions dès à présent.

Renseignements : Melle LAVIT Audrey 06 19 39 75 73 lgardelaforme31@gmail.com

Le *Confluent LSP* organise un vide grenier le dimanche 24 juin 2018 aux espaces du Ramier à Lacroix-Falgarde.

Tous renseignements et inscriptions se font auprès de Jérôme SWIETONIEWSKI (coprésident du club) au 06 71 36 82 70 ou 05 61 76 73 44 ou fc.lacroix-falgarde@wanadoo.fr

L'emplacement de 3 mètres est à 10€.

Toute inscription sera définitive après avoir rempli le bulletin d'inscription (demandé par mail)

accompagné du règlement et de la photocopie de la carte d'identité.

L'accueil des exposants se fera de 6h à 8h45. Le vide grenier sera ouvert au public de 9h à 18h.

Restauration et buvette sur place.



Le *Foyer Rural* de Lacroix-Falgarde a pour vocation de proposer un grand nombre d'activités sportives et culturelles, à destination des enfants et des adultes. Le Foyer est une association loi 1901 mais sa gestion s'apparente à celle d'une entreprise puisqu'il emploie 9 salariés en CDI et 7 prestataires. Il est géré par des bénévoles. Le dernier Bureau, élu en février 2017, a repris en charge sa gestion dans un contexte difficile financièrement car, en effet, après avoir vécu plusieurs années difficiles, le Foyer Rural était sur le point de déposer le bilan.

Pour « sauver » le Foyer, maintenir les activités et les emplois, le Bureau a choisi d'augmenter légèrement les tarifs, mais en les maintenant malgré tout encore très attractifs. Cette saison est considérée comme une année de transition et grâce à l'implication des bénévoles, à celle des adhérents qui lui ont fait confiance, à la Mairie et à la Fédération des foyers ruraux, le Foyer Rural est toujours présent et c'est bien là sa plus belle récompense !

Pour développer dans la durée un Foyer qui se veut au service de TOUS, nous vous invitons à venir vous investir de près ou de loin dans la vie du Foyer et nous comptons sur votre participation aux événements de fin d'année, qui auront lieu au Foyer Rural au mois de juin :

- Audition musicale : vendredi 8 juin,
- Zumba, Hip-Hop : dimanche 10 juin,
- Théâtre ados, Danse moderne, Danse classique, Dessin : samedi 23 juin,
- Théâtre enfants / Danse moderne / Anglais enfants : dimanche 24 juin.



Une septième année pour *l'éphémère Guinguette* qui rallume ses lampions à partir du 1^{er} juin.

L'aventure se poursuit. Nous avons toujours autant de plaisir à remonter le décor le temps d'un été. Cet hiver, notre équipe a cogité quelques améliorations pratiques et esthétiques. Nous avons rêvé la

guinguette de l'été, œuvré pour qu'elle soit à nouveau vivante et chaleureuse.

Nous reverrons certains groupes de musique qui nous ont particulièrement enchantés et en découvrirons de nouveaux. La piste de danse reste le point névralgique de nos belles soirées étoilées. Et bien sûr, vous pourrez vous restaurer grâce aux bons petits plats de notre partenaire « La Cuisine qui roule » et passer commande au bar pour apaiser votre soif.

Programmation et informations pratiques : lephemereguinguette.com

Au plaisir de vous voir ou revoir à l'Éphémère Guinguette!

Le Comité des Fêtes recherche des volontaires

Le comité des fêtes de Lacroix-Falgarde cherche des volontaires pour participer aux diverses manifestations qu'il organise : chasse aux œufs, fête du village, vide grenier, etc. Il s'agirait d'une participation physique mais également décisionnaire (décisions prises de façon collégiale).

Si vous êtes intéressé, ou pour tout renseignement, vous pouvez joindre Stéphane Kowalski, président du comité des fêtes, par mail : cdf.lacroix@gmail.com ou par téléphone : 06-83-80-44-26.

Merci de votre aide, qui contribuera à maintenir l'animation du village !



Horaires d'été de la Mairie

Du 8 juillet au 03 septembre inclus, les horaires de la mairie seront les suivants :

- fermé le lundi
 - Le mardi de 10h à 12h
 - Le mercredi de 14h30 à 17h30
 - Du jeudi au samedi de 9h à 12h
-

Lutte contre les cambriolages

« ÇA N'ARRIVE PAS QU'AUX AUTRES, AYEZ LES BONS REFLEXES! »



- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.
- En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettre, dans un pot de fleur, confiez-les plutôt à une personne de confiance.

Signalez à la brigade de gendarmerie de CASTANET ou RAMONVILLE, tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

Opération Tranquillité Vacances

La gendarmerie nationale en général, la communauté de brigades de CASTANET TOLOSAN / RAMONVILLE à l'effectif de 35 militaires, veille sur les logements laissés vides pour les vacances.

Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile (composer le 17 ou présentez-vous à l'accueil pour remplir un formulaire), votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Adresses utiles :

Gendarmerie de CASTANET TOLOSAN – 7 boulevard des Genêts – tel : le 17 ou 05.34.66.69.80

Gendarmerie de RAMONVILLE ST-AGNE – 1 rue Charles Baudelaire – tel : le 17 ou 05.61.75.00.17

Prochaine parution

La prochaine gazette sera entièrement dédiée aux associations de la commune et devrait paraître fin août, juste avant le forum des associations du 8 septembre.

INFOS DE LA MÉDIATHÈQUE

Horaires d'été de la Médiathèque

Du 08 juillet au 02 septembre la médiathèque sera ouverte le lundi et le mercredi de 10h à 12h et le samedi de 10h30 à 12h30. Elle sera fermée au public la semaine du 16 au 20 juillet pour cause d'inventaire.

La Médi@thèque Numérique

À l'approche de l'été, pensez-y, elle s'emporte partout !! L'inscription à la médiathèque permet aux adhérents un accès à la Médi@thèque Numérique. Vous pouvez consulter depuis votre tablette, smartphone ou ordinateur, les collections du catalogue numérique. La Médi@thèque Numérique vous propose 2 films et 4 magazines dans le mois auxquels s'ajoute un accès illimité à des livres, bandes-dessinées, courts-métrages, des jeux éducatifs pour les plus jeunes, des auto-formations en bureautique, langues, soutien scolaire...Pour plus d'informations rendez-vous dans votre médiathèque !

Visite guidée de Toulouse dans le cadre des Journées du Patrimoine

Samedi 15 septembre à 10h, la médiathèque vous propose une visite guidée par Marie- Pierre Brunner sur le thème « *Toulouse et le livre : des bibliothèques de couvents de jadis aux librairies d'aujourd'hui* ».

Les places étant limitées, l'inscription auprès de la médiathèque est obligatoire. Nous communiquerons le point de rendez-vous aux participants.

AGENDA

QUAND ?	QUOI ?	OÙ ?	Renseignements
JUIN			
Du 01 juin au 15 juillet	7 ^{ème} saison de l'Éphémère Guinguette	Ramier	Ephémère Guinguette http://www.lephemereguinguette.com/
Samedi 9 juin à 20h30	Théâtre « L'Ours » d'Anton Tchekhov	Foyer Rural	LFAN 06.24.08.09.56
Dimanche 10 juin	Zumba, Hip-Hop	Foyer Rural	Foyer Rural 05.61.76.27.57
Mardi 12 juin à 19h	« Qi Gong et convivialité »	Ramier	Etre Son Tao 05.61.64.31.93
Samedi 16 et dimanche 17 juin	Salon collectif	La Gleysette	Les Amis de la Gleysette 05.61.76.45.36
Samedi 23 juin	Théâtre ado, danse moderne, classique, dessin	Foyer Rural	Foyer Rural 05.61.76.27.57
Dimanche 24 juin	Théâtre enfants, anglais	Foyer Rural	Foyer Rural 05.61.76.27.57
Dimanche 24 juin	Vide grenier	Ramier	Jérôme SWIETONIEWSKI 06.71.36.82.70
Mercredi 27 juin à 10h	Visite dans le cadre de la procédure de reprise des concessions	Cimetière	Mairie 05.61.76.24.95
Vendredi 29 juin	Fête de l'école	Ecoles	APE ape.cossignol@free.fr
JUILLET			
Samedi 21 et dimanche 22 juillet	Stage d'improvisations vocales		Zique et Plume 06.63.66.76.43
AOÛT-SEPTEMBRE			
Du 17 août au 01 septembre	7 ^{ème} saison de l'Éphémère Guinguette	Ramier	Ephémère Guinguette http://www.lephemereguinguette.com/
Mercredi 29 août	31 Notes d'Été	Halle du Ramier	Conseil départemental de la Haute-Garonne
Samedi 8 septembre	Forum des associations	Halle du Ramier	Mairie 05.61.76.24.95
Samedi 15 septembre	5 ^{ème} édition de la fête des Confluences	Ramier	Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne-Ariège
Samedi 15 septembre à 10h	Visite guidée « Toulouse et le livre » par Marie-Pierre Brunner	Centre-Ville de Toulouse	Médiathèque 05.61.76.85.74
Du vendredi 21 au dimanche 23 septembre	Fête locale	Ramier	Comité des Fêtes cdf.lacroix@gmail.com



Bonnes vacances !